



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 10 887 \$ DANS DES PROJETS BONIFIANT L'OFFRE EXPÉRIENTIELLE DANS NOTRE RÉGION

Baie-Saint-Paul, le 14 décembre 2022 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'octroyer 10 887 \$ à deux projets grâce au Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et à l'Entente de développement culturel.

Musée maritime de Charlevoix

Le Musée maritime de Charlevoix désire bonifier son offre muséale et expérientielle à titre d'attrait touristique majeur. Entre autres, le projet comprend la production de 4 vidéos intelligentes interactives destinées aux visiteurs, la réalisation d'un documentaire et d'une exposition sur les capitaines de goélettes, la conception d'une murale pour décorer le mur du bâtiment principal et une exposition sur le 100^e anniversaire de la Marie Clarisse II. Le Musée a l'ambition de devenir le plus grand parcours muséal du Canada et pour y arriver, il souhaite ajouter des panneaux d'interprétation bilingues sur l'histoire maritime dans le sentier pédestre comme dans le Parc des navigateurs et sur le site. La MRC de Charlevoix est fière d'appuyer ce projet en octroyant une contribution non remboursable de 5 000 \$ avec son Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Illumine Baie-Saint-Paul

Par le biais de son Entente de développement culturel, la MRC de Charlevoix a rendu possible un projet de médiation culturelle en matière d'art numérique. Faisant partie de la programmation d'Illumine Baie-Saint-Paul, cette activité novatrice a permis aux visiteurs d'expérimenter la pratique du graffiti numérique et ce, accompagnés d'un artiste et d'un médiateur culturel. L'Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul, promotrice du projet, a obtenu une contribution non remboursable de 5 887\$. L'aide octroyée permet à la MRC de Charlevoix d'atteindre divers objectifs en regard de sa politique culturelle, notamment celui de stimuler la participation des citoyens à la vie culturelle ainsi qu'au développement culturel.



Photo: Illumine Baie-Saint-Paul

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent

Créé par la MRC de Charlevoix, qui a affecté une somme de son Fonds régions et ruralité (FRR) à ce projet, le fonds a pour objectif de supporter le développement de projets situés dans le secteur de la zone fluviale de la MRC de Charlevoix favorisant la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et des municipalités riveraines en finançant la réalisation d'études de faisabilité, l'acquisition d'infrastructures ou d'équipements (excluant le matériel roulant), les améliorations locatives ou la construction de bâtiments. L'enveloppe disponible pour supporter de telles initiatives du milieu est de 25 000 \$ annuellement.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca